

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROGRAMME 841

FRANCE TÉLÉVISIONS

MINISTRE CONCERNÉ : GÉRALD DARMANIN, MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Présentation stratégique du projet annuel de performances	4
Objectifs et indicateurs de performance	6
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	16
Justification au premier euro	20

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Martin AJDARI

Directeur général des médias et des industries culturelles

Responsable du programme n° 841 : France Télévisions

Dans un environnement audiovisuel bouleversé par la démultiplication de l'offre, le développement des usages non linéaires et une intensification de la concurrence d'acteurs internationaux, le groupe France Télévisions est pleinement engagé dans la transformation du secteur audiovisuel public dont le Gouvernement a annoncé les axes structurants à l'été 2018. L'objectif est de renforcer la valeur ajoutée de ses contenus et son utilité sociale et de s'adapter à la révolution numérique pour s'adresser à tous les publics. Quatre priorités ont été définies pour guider ce projet de transformation: la culture et l'éducation ; la proximité ; l'information ; et la création française et européenne.

En matière d'éducation, France Télévisions a vocation à renforcer son ambition en matière de culture et de connaissance, avec des programmes à la fois ambitieux et accessibles, adaptés à chaque tranche d'âge et porteurs des valeurs d'intégration, de citoyenneté et d'émancipation. Une offre éducative commune aux sociétés de l'audiovisuel public sera développée, projet dont France Télévisions sera un acteur majeur. Le groupe doit en outre se tourner davantage vers la jeunesse. Ainsi, l'offre à destination des jeunes adultes lancée en février 2018, *Slash*, poursuivra son développement en bénéficiant de moyens plus importants. L'offre dédiée aux enfants, qu'elle soit linéaire ou non linéaire, sera entièrement repensée dans la perspective de l'arrêt de la diffusion TNT de France 4 à l'horizon 2020 : la nouvelle plateforme Okoo verra le jour fin 2019 et les cases linéaires dédiées aux enfants sur France 5 seront renforcées dès septembre 2019.

S'agissant de la proximité, il s'agira de développer de véritables médias globaux dans les territoires pour assurer une meilleure représentation de tous les publics et de tous les territoires et contribuer encore davantage à la cohésion nationale. La grille de France 3 sera ainsi progressivement modifiée pour assurer une plus grande exposition des programmes régionaux, dont le volume horaire quotidien triplera. Les collaborations avec le réseau France Bleu seront développées avec des programmes communs (10 matinales communes seront lancées d'ici la fin 2019 puis généralisées à l'ensemble du territoire) et la construction d'une ambition numérique partagée. La stratégie de média global sera également confortée dans les territoires ultramarins. De façon générale, l'offre de la télévision publique s'attachera à être plus inclusive et représentative de tous les citoyens. L'arrêt de la diffusion numérique de France Ô en 2020 aura pour corollaire une représentation pérenne et renforcée des outre-mer dans l'ensemble des offres du groupe, traduite par des engagements chiffrés et mesurables. Ces engagements ont pris la forme d'un Pacte pour la visibilité des outre-mer, signé en juillet 2019 par les ministres des outre-mer et de la culture et la présidente-directrice générale de France Télévisions.

Face au risque de manipulation et à la multiplication des sources, l'information de service public doit plus que jamais constituer une référence en matière de fiabilité, de pédagogie et de mise en perspective des événements. Forte de sa rédaction nationale désormais unifiée et de son offre de magazines, France Télévisions s'attachera à devenir la première offre numérique française d'information et le média global franceinfo verra ses moyens progresser. Au cœur de l'événement, France Télévisions continuera à accompagner les grands événements fédérateurs pour la nation, en particulier les Jeux olympiques de Paris en 2024, dont France Télévisions est parvenue en avril 2019 à acquérir les droits de diffusion auprès de Discovery.

Afin de faire face à la concurrence de plateformes mondialisées, la création française, notamment en fiction, doit être toujours plus innovante, ce qui implique le maintien d'un haut niveau d'investissement et le développement de formats et d'écritures dédiées et adaptées au numérique. Une alliance de création entre diffuseurs publics européens a été initiée par la société au printemps 2018 et sera renforcée pour permettre à terme la production partagée de 12 grands projets chaque année. En décembre 2018, l'équilibre des droits cédés à France Télévisions en contrepartie d'un investissement annuel de 420 M€ a été sensiblement amélioré, à travers un nouvel accord conclu avec les principales organisations représentant la production audiovisuelle indépendante. Le développement des savoir-faire internes dans les domaines de la production et de la distribution sera poursuivi. Dans le but de proposer une alternative aux offres

internationales et anglo-saxonnes (5 millions de foyers abonnés à Netflix au premier semestre 2019), les groupes France Télévisions, TF1 et M6 se sont alliés pour constituer « Salto », une plateforme française de vidéo à la demande par abonnement. A l'issue de l'avis favorable rendu le 12 août 2019 par l'Autorité de la concurrence, le projet devrait voir le jour début 2020.

Ces quatre axes prioritaires s'inscrivent dans une trajectoire budgétaire pluriannuelle contrainte, avec des concours publics réduits, aux termes des arbitrages pris à l'été 2018, de 160 M€ à l'horizon 2022 (par référence à 2018). Outre les économies permises par la reconfiguration du bouquet linéaire autour de trois chaînes et de franceinfo, c'est avant tout une transformation profonde des organisations et structures de l'entreprise qui permettra de recentrer l'allocation des moyens sur les contenus et en particulier de redéployer 100 M€ au profit du rayonnement numérique de l'offre. Plusieurs chantiers ont été ou sont en passe d'être ouverts par l'entreprise pour parvenir à gagner en agilité : une vaste réorganisation du secteur des antennes et programmes, qui doit permettre une alimentation plus pertinente et plus diversifiée des différents canaux de diffusion ; un accord sur le déploiement du projet d'entreprise, conclu en mai 2019 avec trois organisations syndicales représentatives, comportant un volet de rupture conventionnelle collective qui permettra à la fois de poursuivre la diminution des effectifs et d'assurer, par des recrutements, le renouvellement socio-générationnel des compétences internes ; un allègement des fonctions centrales et du taux d'encadrement ; la poursuite de la dématérialisation des processus internes et de l'évolution des métiers.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF	Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global
INDICATEUR	Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales
INDICATEUR	Qualité des programmes de fiction et d'information
OBJECTIF	S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique
INDICATEUR	Audiences de France Télévisions
OBJECTIF	Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion
INDICATEUR	Maîtrise des charges
INDICATEUR	Ressources propres
INDICATEUR	Résultat net

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global

L'objectif de proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global, est inchangé et reflété par deux indicateurs (part des dépenses de programmes dans les dépenses totales et qualité des programmes de fiction et d'information), complétés en tant que de besoin par des indicateurs de contexte supplémentaires, non assortis de cibles mais dont le suivi permet de mieux éclairer le Parlement.

Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales

La ressource affectée à France Télévisions doit être prioritairement dédiée aux dépenses de programmes, qui constituent le cœur de sa mission de service public. Cette priorité doit se traduire dans la structure des charges du groupe. L'indicateur retenu pour mesurer la réalisation de cet objectif est défini par la part des dépenses de programmes dans les dépenses totales.

Qualité des programmes de fiction et d'information

L'objectif n°1 du projet annuel de performance intègre un double indicateur de suivi de la perception de la qualité de deux types de programmes emblématiques du service public : l'information et la fiction. En effet, l'information est au cœur de la mission de service public de France Télévisions, qui est le premier groupe audiovisuel en volume d'heures d'information diffusé sur ses antennes. La société, qui porte plus de la moitié des apports des chaînes de télévision à la fiction française, en est ainsi le premier financeur.

INDICATEUR

Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales	%	81,9	81,3	ND	81,6	ND	ND

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul :

Les dépenses de programmes correspondent au coût de grille. Les dépenses totales correspondent aux charges d'exploitation du diffuseur.

La prévision actualisée 2019 correspond à la révision des hypothèses budgétaires présentée au Conseil d'administration du 11 juillet 2019.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

En 2018, les dépenses de programmes représentent le poste essentiel des charges opérationnelles de l'entreprise, en ligne avec les priorités stratégiques de France Télévisions (81,3%).

L'année 2019 s'inscrit quant à elle dans un contexte de poursuite de la contribution du secteur audiovisuel public au rétablissement de l'équilibre des comptes publics, *via*, dans le cas de France Télévisions, une diminution des concours

publics qui lui sont alloués de 26,5 M€ par rapport à 2018. L'offre de programmes proposée aux téléspectateurs et internautes doit cependant être préservée, en donnant la priorité notamment à l'information, l'offre de création et la proximité. L'offre de programmes proposée aux téléspectateurs et internautes doit cependant être préservée, en donnant la priorité notamment à l'information, l'offre de création et la proximité.

Ce contexte nécessite le maintien d'une gestion rigoureuse dans toutes les directions de l'entreprise, au service des priorités éditoriales et afin de maintenir la priorité donnée aux contenus au sein des charges d'exploitation.

Ainsi, la part des dépenses de programmes dans les dépenses totales devrait représenter 81,6 % en 2019, en légère augmentation par rapport à 2018 (+0,3 point). Cette hausse prévisionnelle s'explique par une diminution de l'ensemble des charges opérationnelles de l'entreprise (-0,9 %) supérieure à celle du coût de grille (-0,6 %).

Aux termes du projet de loi de finances pour 2020, le niveau de dotation publique alloué à la société s'établirait en baisse de -60 M€ par rapport à 2019. Les réformes de structure étant d'ores et déjà engagées par l'entreprise (en particulier avec l'ouverture au second semestre 2019 d'un plan de départs volontaires qui produira ses effets progressivement jusqu'en 2022), la conciliation du maintien d'un niveau de dépenses de création très élevé et de la préservation de l'équilibre du résultat devrait se traduire par une mise à contribution substantielle du coût des autres programmes.

Dans ces conditions, il n'est pas possible à ce stade de fixer une cible pour l'indicateur n°1.1 pour l'année 2020 ; il est du reste probable que l'indicateur ne poursuive pas en 2020 son évolution à la hausse, quand bien même la priorité continuerait d'être accordée aux dépenses de contenus. Cependant, France Télévisions maintiendra en toute hypothèse une part prépondérante de dépenses de programmes au sein de ses dépenses totales.

INDICATEUR

Qualité des programmes de fiction et d'information

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Indicateur de qualité des programmes de fiction française	Note sur 10	7,7	7,8	ND	ND	ND	ND
Qualité des programmes d'information	Note sur 10	6,4	6	ND	ND	ND	ND

Précisions méthodologiques

Source des données : Harris et IFOP.

Mode de calcul :

- Pour la qualité de la fiction, les chiffres correspondent à la moyenne des notes obtenues par les programmes de fiction française diffusés sur France 2 et France 3. Ces notes sont fournies par le baromètre qualitatif, appelé « Quali TV », enquête quotidienne d'évaluation de la qualité des programmes, piloté par l'institut de sondage Harris Interactive. Chaque jour, 1 800 à 2 000 individus âgés de 15 ans ou plus évaluent les émissions en leur donnant une note sur 10.

*Fin 2016, l'institut Harris Interactive a fait évoluer la notion de « qualité » : jusqu'alors centrée autour de la note de satisfaction, la notion de « qualité » repose désormais sur la note d'impact qui agrège les indicateurs de satisfaction, mais également de souvenir, d'attention et de recommandation. Plus complète et reflétant mieux les nouveaux modes de consommation de la télévision, la note d'impact est mécaniquement plus faible que la note de satisfaction. Ainsi en 2017, la note de satisfaction des fictions françaises sur France 2 et France 3 est comme en 2016 de 8,0/10, tandis que la note d'impact, désormais utilisée, atteint 7,7/10.

- Pour la qualité de l'information, les chiffres sont issus d'une étude annuelle initiée en 2016, réalisée par l'institut IFOP auprès d'un échantillon de 2 000 individus représentatif de la population de 15 ans et plus. Les répondants ont évalué les offres d'information de France Télévisions et de ses principaux concurrents par des notes de satisfaction (note sur 10). La « réalisation 2018 » correspond à la mesure réalisée au printemps 2019, légèrement différée dans le temps en raison du mouvement des « Gilets jaunes ». Comme pour l'ensemble des offres d'information, la perception du public porte la marque de la crise de défiance envers les médias qui a marqué cette période. Les offres du service public sont toujours créditées néanmoins d'une meilleure notation générale que leurs concurrentes privées : 6/10 en moyenne pour l'offre d'information globale de France Télévisions vs. 5,7/10 pour celle des offres concurrentes privées.

Indicateur de suivi 1-2-1 : Volume d'heures de fiction diffusées sur les antennes de France Télévisions

France Télévisions

Programme n° 841 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Volume d'heures de fiction diffusées	Nombre d'heures	2 154*	2 249*	n.d.	Progression	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiquesSource des données : France Télévisions.Mode de calcul :

*Cet indicateur, qui visait historiquement l'ensemble des chaînes du groupe, est recentré à compter du PAP 2020 sur les seules antennes de France 2, France 3 et France 5. La chronique a donc été reconstituée *ex post* sur ce nouveau périmètre, s'agissant des réalisations 2017 et 2018.

Ce volume intègre les heures de fiction jeunesse.

Indicateur de suivi 1-2-2 : Dépenses en faveur de la production d'œuvres audiovisuelles européennes et d'expression originale française

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Investissement dans la création audiovisuelle	En M€	421,4	421,3	420	420	420	420

Précisions méthodologiquesSource des données : France Télévisions et CSA (bilans annuels de la société nationale de programmes France Télévisions).

Mode de calcul : Dépenses réglementaires consacrées à la production d'œuvres audiovisuelles patrimoniales françaises et européennes (fiction, documentaire, animation, spectacles vivants), auxquelles s'ajoutent les investissements dans les documentaires régionaux et ultramarins. L'accord conclu en décembre 2018 avec les organisations professionnelles, et formellement signé le 9 juillet 2019, engage France Télévisions à sanctuariser un investissement annuel minimal de 420 M€ dans la création audiovisuelle.

Indicateur de suivi 1-2-3 : Mesure de la qualité de l'information par type de programme

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Journaux télévisés	Note sur 10	6,5	6,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chaîne d'information en continu	Note sur 10	6	5,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sites et applications d'information	Note sur 10	5,9	5,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Magazines d'information	Note sur 10	6,4	6,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiquesSource des données : IFOP.

Mode de calcul : étude réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 2 000 individus représentatif de la population de 15 ans et plus. Les répondants ont évalué les offres d'information de France Télévisions et de ses principaux concurrents par des notes de satisfaction (note sur 10) et des items d'image.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Indicateur de qualité des programmes de fiction

La fiction française constitue un enjeu prioritaire pour France Télévisions qui doit continuer d'en améliorer la qualité et la singularité. Après des années de prédominance des œuvres anglo-saxonnes, l'offre de fiction française de France Télévisions est parvenue à s'imposer auprès du public, à l'instar des séries originales *Maman à tort*, *Victor Hugo ennemi d'Etat*, *Dix pour cent*, *Speakerine* et des fictions unitaires abordant des sujets de société (*L'enfant que je n'attendais pas*, *Illettré*, *La soif de vivre*, etc.). Déjà performante en 2016 et en 2017, la fiction française confirme son renouveau en 2018 : le genre a atteint son plus haut niveau d'audience depuis 11 ans sur France 3 avec 3,8 millions de téléspectateurs en moyenne (vs 3,7 en 2017) et jusqu'à 8,2 millions de téléspectateurs pour la fiction *Capitaine Marleau*.

Pour autant, face à l'intensification de la concurrence en provenance notamment de plateformes étrangères, la poursuite du renouvellement de la fiction proposée par le service public demeure un enjeu crucial. Afin de répondre à ce défi, France Télévisions doit faire évoluer son offre et diversifier les écritures, les thèmes et les supports de diffusion pour conquérir de nouveaux publics tout en conservant la solide assise de ses fictions les plus populaires. Le groupe entend ainsi maintenir un niveau élevé de qualité pour les fictions françaises dans les années à venir, l'orientation de l'indicateur étant par conséquent attendue à la hausse.

Afin d'objectiver plus encore le niveau d'appréciation des programmes du service public, France Télévisions suivra particulièrement le niveau de satisfaction des téléspectateurs sur les critères d'originalité et d'éducation évalués par le « QualiTV » (cf. notice indicateur 1.2.). France Télévisions s'efforcera de classer, chaque mois, au moins 7 programmes parmi les 10 meilleurs sur ces deux dimensions.

En 2018, le volume horaire de fiction diffusé atteint 877 heures sur France 2 (+27 heures vs. 2017) et 1 337 heures sur France 3 (+72 heures vs. 2017), portés par *Un si grand soleil* et des fictions européennes sur France 3. Le volume est attendu en hausse sur l'année 2019 en raison notamment de l'effet en année pleine du feuilleton quotidien *Un si grand soleil* diffusé sur France 2 à partir du mois d'août 2018.

Il convient de relever que les fictions 100% numériques (comme *Skam*, proposé sur la plateforme *Slash*) ne sont pas comptabilisées au sein de cet indicateur

Indicateur de qualité de l'information

Pour la troisième année consécutive, France Télévisions a fait réaliser une étude de perception de la qualité de ses offres d'information, qui confirme sa bonne position dans son univers de concurrence.

La demande d'une information certifiée, indépendante et de qualité est apparue comme une priorité du public lors de la consultation citoyenne conduite par France Télévisions et Radio France fin 2018. Dans un contexte de multiplication des offres d'information, et notamment face à la montée en puissance des réseaux sociaux qui constituent d'ores et déjà l'une des premières sources d'information pour les nouvelles générations, l'information de service public se doit en effet d'être une référence indiscutable de sérieux, de compétence et d'impartialité.

La note obtenue pour l'offre globale d'information de France Télévisions en 2018 atteint 6/10 (vs. 6,4 en 2017). Alors que la défiance vis-à-vis des médias a progressé fin 2018, dans un contexte de tension sociale liée au mouvement des « Gilets jaunes », l'offre d'information de France Télévisions a conservé un niveau de confiance (apprécié en pourcentage) élevé, se distinguant ainsi d'autres offres privées en forte baisse sur ce critère (jusqu'à -15 points de pourcentage).

Par ailleurs, les notes attribuées aux journaux télévisés, franceinfo et aux sites/applications d'information du service public dépassent systématiquement celles de la moyenne des offres concurrentes privées : 6,0 pour les journaux télévisés de TF1 et M6 ; 5,1 pour les chaînes BFMTV, LCI et Cnews ; 5,3 pour les sites/applications Le Monde, Le Figaro, 20minutes et BFMTV. France Télévisions poursuit ses efforts pour maintenir cette dynamique, en particulier en renforçant son action en matière de lutte contre les fausses informations, de décryptage et d'investigation.

OBJECTIF mission**S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique**

Ce deuxième objectif décline les différents résultats d'audience, à la fois sur les canaux de diffusion traditionnels et sur les supports numériques. Il est renseigné par un indicateur double (audiences des chaînes et nombre de visites des offres numériques tous supports), complété en tant que de besoin par des indicateurs de contexte supplémentaires, non assortis de cibles mais dont le suivi permet de mieux éclairer le Parlement.

Audience des chaînes

La mesure de l'audience des antennes de France Télévisions permet de s'assurer que la société prend en compte les attentes des téléspectateurs en s'adressant au public le plus large, dans le respect d'une programmation de qualité, axée notamment sur la création française et européenne. Cette mesure se compose d'un indicateur mesurant l'audience linéaire cumulée hebdomadaire des chaînes de France Télévisions. Face aux évolutions des usages, cet indicateur est complété par un indicateur retraçant la couverture des chaînes de France Télévisions sur l'ensemble des écrans (téléviseur, ordinateur, tablette et smartphone), développé grâce à la nouvelle mesure « 4 écrans » de Médiamétrie, lancée en juin 2016. Enfin, un indicateur de suivi des audiences par tranche d'âge permet de suivre l'attrait des chaînes du service public auprès des différentes générations.

Audience des offres numériques

Afin de tenir compte de l'évolution des modes d'accès aux programmes, marquée notamment par un recours croissant aux supports mobiles et aux plateformes des grands agrégateurs de contenus (YouTube, Facebook, etc.), l'indicateur de mesure des audiences numériques de France Télévisions du COM 2016-2020, repris dans le dispositif de performance, portait sur le nombre de vidéos de France Télévisions vues, toutes plateformes et tous supports confondus.

En 2018, France Télévisions a entamé une évolution importante de sa stratégie d'exposition des contenus sur le numérique, notamment par un processus d'assèchement graduel des contenus disponibles en intégralité sur les plateformes externes, notamment Youtube, afin de privilégier la consommation vidéo sur ses propres plateformes. Le nouvel accord conclu en décembre 2018 par France Télévisions avec les organisations professionnelles représentatives de la production audiovisuelle contribue à cet objectif, en renforçant la capacité du groupe à exploiter les programmes qu'elle finance sur ses services numériques et en instituant un principe de protection contre les exploitations concurrentes par les plateformes de vidéo à la demande par abonnement. Enfin, le Groupe a initié un partenariat avec TF1 et M6 pour créer Salto, nouvelle plateforme vidéo dédiée à tous les usages et proposant une sélection des meilleurs programmes des trois groupes français.

Cette nouvelle stratégie conduit France Télévisions à porter désormais l'effort sur l'amélioration des performances de ses propres offres numériques (franceinfo et France.tv notamment) et rend ainsi moins pertinente l'appréciation de sa performance numérique à travers l'indicateur « audience des offres numériques tous supports » en million de vidéos vues, fortement tributaire de l'exposition sur les plateformes externes et cela indifféremment de la durée de visionnage. Au sein de cet indicateur, France Télévisions entend cependant faire progresser le nombre de vidéos vues sur les plateformes qu'elle exploite en propre. En avril 2019, la plateforme France.tv affichait une progression de 25% des vidéos vues par rapport au même mois de 2018.

Par ailleurs, afin de mesurer la puissance de son offre et comme l'ont déjà fait la plupart des médias de service public en Europe, France Télévisions compte désormais se référer à la couverture hebdomadaire 4 écrans (75% en mai 2019), qui reflète de façon plus pertinente l'effectivité du contact régulier entre le public et les programmes de France Télévisions, quel que soit l'écran. L'indicateur d'« audience cumulée hebdomadaire » présente en effet l'inconvénient majeur de ne mesurer ce contact que sur l'écran de télévision, alors même que la durée d'écoute sur le poste de télévision connaît un effritement continu, particulièrement marqué chez les classes d'âge les plus jeunes.

INDICATEUR mission**Audiences de France Télévisions**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Audience cumulée hebdomadaire des chaînes de France Télévisions	%	71,6	70,1	>70	>70	>70	>70
Audience des offres numériques tous supports	millions	543	626	820	820	1 000	1000

Précisions méthodologiques

Audience des chaînes

Source des données : Médiamétrie, France Télévisions.Mode de calcul : Pourcentage des téléspectateurs ayant regardé les chaînes du groupe France Télévisions sur le poste de télévision pendant au moins quinze minutes consécutives ou non dans la semaine.

En 2017, Médiamétrie a modifié la méthode de calcul de l'audience cumulée. Auparavant basée sur les individus du panel ayant répondu tous les lundis au cours de la période étudiée, cet indicateur est désormais calculé sur la base des individus ayant répondu durant au moins 90% des jours de la période étudiée ainsi que le dernier jour. La prévision 2019 et la cible 2020 ont été définies en 2016, avant l'annonce de la réforme de l'audiovisuel public, et avant que Médiamétrie ne soit en capacité de mesurer la couverture hebdomadaire sur les 4 écrans. Cet indicateur pourra évoluer dans un horizon proche.

Audience des offres numériques

Source des données : France Télévisions, AT Internet.

Mode de calcul : nombre de vidéos vues, toutes plateformes et tous supports. Mesure réalisée mensuellement sur les plateformes éditées par France Télévisions et les plateformes externes. Web, mobiles, tablettes et IPTV. Suite à des réajustements de périmètres liés à l'évolution des offres, l'audience des offres numériques réalisée en 2016 a été recalculée. Le périmètre de l'indicateur (toutes plateformes) pourra évoluer dans un horizon proche pour tenir compte de l'inflexion stratégique évoquée supra.

Indicateur de suivi 2-1-1 : Audience 4 écrans

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Audience 4 écrans couverture mensuelle	%	90,8	89,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiquesSource des données : Médiamétrie et France Télévisions.

Mode de calcul : Taux de couverture mensuelle 4 écrans. Ce nouvel indicateur lancé par Médiamétrie en juin 2016 prend en compte l'ensemble des écrans (télévision, ordinateur, mobile et tablette). Il n'est fourni par Médiamétrie à un rythme hebdomadaire que depuis juillet 2019.

Indicateur de suivi 2-1-2 : Structure de l'audience de France Télévisions par tranche d'âge :

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Part d'audience sur les 4-14 ans	%	17,9	18,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

France Télévisions

Programme n° 841 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Part d'audience sur les 15-24 ans	%	14,9	15,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Part d'audience sur les 25-59 ans	%	19,7	19,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Part d'audience sur les plus de 60 ans	%	40,8	40,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiques

Source des données : Médiamétrie et France Télévisions.

Mode de calcul : Part d'audience consolidée 24h/24 des antennes nationales de France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5 et) auprès de quatre tranches d'âge de référence (4-14 ans, 15-24 ans, 25-59 ans, 60 ans et +). France Ô est mesurée en 2018 via le panel Mediamat Thématik.

OBJECTIF

Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion

La maîtrise de la masse salariale est un enjeu central de l'équilibre économique du groupe. Cette maîtrise repose sur l'engagement de réformes structurelles permettant de préserver les priorités en matière de contenus tout en pilotant une trajectoire d'effectifs en baisse.

Maîtrise des charges

La masse salariale représente plus d'un tiers des dépenses de France Télévisions. Principal poste de charge de la société, son pilotage appelle un suivi particulier.

Ressources propres

Le maintien des ressources propres de France Télévisions permet à la société de disposer de moyens complémentaires aux ressources publiques pour mener à bien ses différents projets.

Résultat net

L'équilibre du compte de résultat de France Télévisions traduit la bonne gestion attendue de la société. Il constitue un élément impératif de la trajectoire économique de France Télévisions sur le COM 2016-2020.

INDICATEUR

Maîtrise des charges

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Charges de personnel	M€	900,5	899,3	ND	899	ND	ND

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Masse salariale de FTV S.A. correspondant au compte 64, y compris CICE, retraité des indemnités de départ en retraite et de licenciement et des suppléments de cachet.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La réalisation 2018 a été rectifiée par rapport au RAP 2018 pour neutraliser l'impact rétroactif du 1/10 de congés payés sur les années antérieures (2013 – 2016), à hauteur de 4,6 M€, cet élément ne traduisant pas l'exploitation 2018.

La prévision actualisée 2019 correspond à la reprévision présentée au Conseil d'administration du 11 juillet 2019, cohérente avec la poursuite de la diminution des effectifs prévue au budget.

Le budget de France Télévisions repose sur une hypothèse centrale de maîtrise de la masse salariale. Il est donc attendu que les efforts déjà engagés soient poursuivis pour maintenir le résultat de la société à l'équilibre, tout en préservant les priorités stratégiques du groupe.

En 2018, la masse salariale (hors indemnités de départ en retraite et de licenciement et hors suppléments de cachets) s'établit à 899,3 M€, compte non tenu de l'impact rétroactif du 1/10 de congés payés correspondant aux années 2013 à 2016, pour un montant de 4,6 M€. Ce niveau s'inscrit en ligne avec les objectifs définis qui avaient été fixés dans le COM 2016 – 2020 de l'entreprise.

Afin de maîtriser sa masse salariale, France Télévisions a notamment poursuivi le pilotage fin de ses effectifs. En 2018, ils se situent à un niveau inférieur aux prévisions budgétaires (-51 ETP) et en diminution significative par rapport à 2017 (-224 ETP). Au global, depuis 2012, l'effectif total a été réduit de 872 ETP (soit -8 %).

Au budget 2019, la masse salariale – au sens de l'indicateur du COM – s'établit à 889 M€, en nouvelle baisse par rapport à 2018. Elle prend en compte les glissements salariaux, qui sont toutefois plus que compensés par la diminution des ETP (9 470 ETP moyens annuels, soit -148 ETP par rapport à 2018) malgré l'impact, en année pleine du nouveau feuilleton quotidien de France 2 fabriqué en interne. La reprévision 2019 présentée au Conseil d'administration du 11 juillet 2019 confirme les hypothèses budgétaires.

Les efforts seront poursuivis sur l'année 2020, parallèlement à la mise en œuvre des priorités stratégiques rappelées plus haut.

Un accord-cadre a été conclu le 9 mai 2019 avec trois organisations syndicales représentatives sur le déploiement du projet d'entreprise à l'horizon 2022. Il prévoit notamment un volet d'accompagnement des départs pour ceux des collaborateurs qui le souhaiteraient et un volet recrutements, qui doivent converger vers une cible de 8 570 ETP au 1er janvier 2023. Au terme de ce plan, les effectifs de France Télévisions auront diminué de près de 20% entre 2012 et janvier 2023.

INDICATEUR

Ressources propres

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Ressources propres	M€	399,5	398,2	ND	397,8	ND	ND

Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Somme des lignes « publicité et parrainage », autres recettes, résultat des autres activités du compte de résultat métier, retraité des recettes affectées qui trouvent une contrepartie dans les charges de France Télévisions et ne peuvent être considérées comme des ressources propres.

Indicateur de suivi 3-2-1 : Développement des recettes commerciales

Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision	2019 Prévision	2020	2020
-------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	------	------

France Télévisions

Programme n° 841 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

				PAP 2019	actualisée	Prévision	Cible
Développement des recettes commerciales	en M€	19,1	18,0	n.d.	17,7	n.d.	n.d.

Précisions méthodologiques

Source des données: France Télévisions.

Mode de calcul: Somme des résultats d'exploitation de France Télévisions Publicité (FTP) et France Télévisions Distribution (FTD), du résultat net consolidé de Francetv.Studio et des reversements de FTD à FTV au titre des activités pour lesquelles FTV la mandate.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

En 2018, l'indicateur de ressources propres s'établit à 398,2 M€, proche des résultats obtenus en 2017. Dans un contexte pourtant marqué par l'entrée en vigueur de l'interdiction de la publicité autour des programmes pour enfants du service public depuis le 1^{er} janvier 2018, les recettes publicitaires se maintiennent, grâce notamment aux bonnes performances du parrainage qui bénéficie de l'assouplissement réglementaire mis en œuvre début 2017.

Les recettes commerciales s'établissent quant à elles à 18 M€ en 2018. Elles intègrent le résultat déficitaire de l'activité SVOD, lié à l'arrêt du projet initial (porté par France Télévisions seule) au profit d'un projet élargi avec TF1 et M6 (Salto). Mis à part cet impact SVOD, les recettes commerciales sont en progression de 1,1 M€ par rapport à 2017, grâce principalement aux bonnes performances de France Télévisions Publicité, de France.tv Studio (développement significatif de l'activité de production de fiction et lancement du nouveau feuilleton quotidien sur France 2) et à la hausse des reversements de la filiale France Télévisions Distribution à France Télévisions.

La prévision actualisée 2019 affiche des recettes commerciales à 17,7 M€, en ligne avec celles de 2018. La hausse prévue des reversements de France Télévisions Distribution, les bonnes performances de France.tv Studio et l'écart favorable sur le résultat de l'activité SVOD ne permettent pas de compenser totalement la baisse attendue des résultats d'exploitation de France Télévisions Publicité, dont le chiffre d'affaires publicitaire est attendu en baisse.

En 2020, les ressources propres devront continuer à jouer pleinement leur rôle dans la préservation de l'équilibre des comptes de la société.

INDICATEUR

Résultat net

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Résultat net	M€	6,8	-89,3	ND	7,2	ND	ND

Précisions méthodologiques

Source des données: France Télévisions.

Mode de calcul: Résultat net consolidé FTV après impôts. La prévision actualisée 2019 correspond au chiffre issu de la reprévision présentée au conseil d'administration de France Télévisions du 11 juillet 2019.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

En 2018, le résultat d'exploitation est légèrement positif à 0,4 M€, pour la troisième année consécutive. Avant éléments non récurrents, le résultat net du groupe 2018 est quant à lui bénéficiaire pour la quatrième année consécutive (+3,5 M€). Il s'établit toutefois à -89,3 M€ en tenant compte de la provision comptabilisée lors de la clôture des comptes pour anticiper le financement du plan de départs volontaires sous-tendant le projet d'entreprise 2019-2022. Le financement de ce dispositif affecte ainsi mécaniquement le résultat net, indépendamment des caractéristiques de l'exploitation au cours de l'année 2018.

Le budget 2019 s'établit à l'équilibre dans un contexte de diminution de la ressource publique allouée à France Télévisions, soit -26,5 M€ par rapport à 2018 et -57,3 M€ par rapport à 2017. La prévision actualisée 2019 maintient l'objectif d'afficher un résultat d'exploitation à l'équilibre et un résultat net positif.

Dans ce cadre économique, le budget 2019 nécessite de réaliser des efforts dans l'ensemble des directions, au travers de la diminution de la masse salariale et d'objectifs d'économies spécifiques sur le programme national, les sports et les fonctions supports. Ce budget traduit le maintien d'une gestion rigoureuse au service des priorités éditoriales que sont l'information, la création, le numérique et la proximité.

L'année 2019 représente également une étape significative de la transformation de France Télévisions à l'horizon 2022 avec notamment :

- le maintien de la priorité donnée à la création, renforcement de la culture et de l'éducation ;
- un exercice de transition pour France 4 et France Ô dans la perspective de l'arrêt de leur diffusion TNT, qui doit intervenir en 2020 aux termes de l'arbitrage rendu par le Gouvernement à l'été 2018;
- le développement d'une offre de proximité sur France 3 ;
- l'augmentation des budgets consacrés au numérique, qu'il s'agisse des contenus ou des technologies.

Le budget 2020 de France Télévisions est en phase de pré-cadrage à l'été 2019. Il sera présenté au Conseil d'administration lors de sa séance du 19 décembre 2019. La préservation de l'équilibre des comptes doit rester durablement un paramètre incontournable de la gestion de l'entreprise.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP attendus en 2020
01 – France Télévisions	2 481 865 294	0
Total	2 481 865 294	0

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP attendus en 2020
01 – France Télévisions	2 481 865 294	0
Total	2 481 865 294	0

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP prévus en 2019
01 – France Télévisions	2 543 117 594	0
Total	2 543 117 594	0

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP prévus en 2019
01 – France Télévisions	2 543 117 594	0
Total	2 543 117 594	0

France Télévisions

Programme n° 841 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandées pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020	Ouverts en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	2 543 117 594	2 481 865 294	0	2 543 117 594	2 481 865 294	0
Prêts et avances	2 543 117 594	2 481 865 294	0	2 543 117 594	2 481 865 294	0
Total	2 543 117 594	2 481 865 294	0	2 543 117 594	2 481 865 294	0

DÉPENSES FISCALES

Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Les chiffrages présentés pour 2020 ont été réalisés sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2020. L'impact des dispositions fiscales de ce dernier sur les recettes 2020 est, pour sa part, présenté dans les tomes I et II de l'annexe « Évaluation des Voies et Moyens ».

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (2)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage 2018	Chiffrage 2019	Chiffrage 2020
950101	Dégrèvement en faveur des personnes de condition modeste Contribution à l'audiovisuel public <i>Bénéficiaires 2018 : 4426000 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2004 - Dernière modification : 2014 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 1605 bis-2°</i>	604	545	549
950102	Dégrèvement en faveur des personnes de condition modeste au titre des "droits acquis" Contribution à l'audiovisuel public <i>Bénéficiaires 2018 : 105000 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2004 - Dernière modification : 2012 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 1605 bis-3°</i>	15	12	10
Total		619	557	559

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – France Télévisions	0	2 481 865 294	2 481 865 294	0	2 481 865 294	2 481 865 294
Total	0	2 481 865 294	2 481 865 294	0	2 481 865 294	2 481 865 294

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

TRANSFERTS EN CRÉDITS

	Prog Source / Cible	T2 Hors Cas pensions	T2 CAS pensions	Total T2	AE Hors T2	CP Hors T2	Total AE	Total CP
Transferts entrants								
Transferts sortants								

TRANSFERTS EN ETPT

	Prog Source / Cible	ETPT ministériels	ETPT hors État
Transferts entrants			
Transferts sortants			

MESURES DE PÉRIMÈTRE

COÛTS SYNTHÉTIQUES

■ INDICATEURS IMMOBILIERS

■ RATIO D'EFFICIENCE BUREAUTIQUE

France Télévisions

Programme n° 841 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

MARCHÉS DE PARTENARIAT

CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

Génération CPER 2007-2014

Action / Opérateur	CPER 2007-2014 (rappel du montant contractualisé)	AE engagées au 31/12/2019	CP réalisés au 31/12/2019	AE demandées pour 2020	CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020
CPER 2007-2014						

Génération CPER 2015-2020

Action / Opérateur	CPER 2015-2020 (rappel du montant contractualisé)	AE engagées au 31/12/2019	CP réalisés au 31/12/2019	AE demandées pour 2020	CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020
CPER 2015-2020						

Total des crédits de paiement pour ce programme

CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020

GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2019

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2018 (RAP 2018)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2018 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018	AE LFI 2019 + reports 2018 vers 2019 + prévision de FDC et ADP	CP LFI 2019 + reports 2018 vers 2019 + prévision de FDC et ADP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019
0	0	2 543 117 594	2 543 117 594	0

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP au-delà 2022
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019	CP demandés sur AE antérieures à 2020 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2021 sur AE antérieures à 2020	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2020	Estimation des CP au-delà de 2022 sur AE antérieures à 2020
0	0 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2020 AE PLF / AE FDC et ADP	CP demandés sur AE nouvelles en 2020 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2021 sur AE nouvelles en 2020	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2020	Estimation des CP au-delà de 2022 sur AE nouvelles en 2020
2 481 865 294 0	2 481 865 294 0	0	0	0
Totaux	2 481 865 294	0	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2020

CP 2020 demandés sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP 2021 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP 2022 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP au-delà de 2022 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020
100%	0%	0%	0%

France Télévisions

Programme n° 841 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION n° 01 100,0%

France Télévisions

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	0	2 481 865 294	2 481 865 294	0
Crédits de paiement	0	2 481 865 294	2 481 865 294	0

Le projet de loi de finances pour 2020 est le second exercice de mise en œuvre de la transformation de l'audiovisuel public à l'horizon 2022, dont les grands déterminants ont été rendus publics par le gouvernement à l'été 2018.

Cette réforme vise à adapter l'audiovisuel public à un environnement technologique et concurrentiel et à des usages en pleine mutation, pour renforcer son efficacité et sa valeur ajoutée pour la collectivité.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la contribution du secteur de l'audiovisuel public aux efforts de redressement des finances publiques. Ainsi, à l'horizon 2022 et par référence au projet de loi de finances pour 2018, les ressources publiques affectées à France Télévisions sont attendues, aux termes des arbitrages pris à l'été 2018, en recul de 160 M€. La réforme des taxes affectées au CNC engagée par le Gouvernement en 2020 doit permettre une diminution estimée à une vingtaine de millions d'euros du montant acquitté par France Télévisions au titre de la TST-E. Dans ce contexte, il est proposé d'allouer à la société une dotation en recul de 60,4 M€ par rapport à 2019.

Sa dotation 2020 doit permettre à France Télévisions de maintenir un niveau élevé d'investissement dans la création, de poursuivre le renforcement de son offre de proximité en partenariat avec Radio France et de lancer les nouvelles offres numériques dédiées aux enfants et aux outre-mer, dans la perspective de l'arrêt de la diffusion de France 4 et France Ô sur la TNT prévu en septembre 2020.

Le budget 2020 de la société sera présenté à son conseil d'administration en décembre 2019.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses d'opérations financières	2 481 865 294	2 481 865 294
Prêts et avances	2 481 865 294	2 481 865 294
Total	2 481 865 294	2 481 865 294